

## Bureau Communautaire du 9 décembre 2021 Délibération n° B2021-096

L'an deux mille vingt et un, le neuf décembre à dix-sept heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué le 2 décembre 2021, s'est réuni à Guer sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BLEHER

Membres du Bureau Communautaire en exercice : 16

**Étaient présents (9) :** BLEHER Jean-Luc, BERTHEVAS Gaëlle, LELIEVRE Pierrick, HERVE Muriel, MARCY Christelle, HOURMAND Sylvie, JOUEN Claude, RODRIGUEZ Paul, GENOUEL Fabrice

**Absents, excusés (7) :** HUTTER Yves, HERRY Marie-Hélène, LAUNAY Alain, YHUEL Yann, GICQUELLO Bruno, GUIHARD Jean-François, GUE Thierry

**Secrétaire de séance :** Monsieur Pierrick LELIEVRE

### Services à la population - Enfance-jeunesse - Adoption des tarifs 2022 ALSH

Madame La Vice-présidente informe que la dernière modification des tarifs a été votée au bureau communautaire du 03 décembre 2020, avec une augmentation de 1,5 %.

Après avoir étudié différentes propositions, le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE UNE AUGMENTATION** des tarifs des ALSH de 1% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, soit :

ALSH 3/12 ANS	QF ≤ 650	651 ≤ 1000	> 1000
	1,00%	1,00%	1,00%
Journée avec repas	6,97	11,07	13,22
½ journée avec repas	6,72	8,77	10,35
½ journée sans repas	3,80	5,85	7,38
Forfait 5 jours	29,12	49,62	60,18
Journée Sortie	11,22	15,32	17,43
Journée Bonus	9,12	13,22	15,38
½ heure garderie	0,57	0,57	0,72
Journée Camp	15,07	24,30	27,99

ALSH 8/15 ANS	QF ≤ 650	651 ≤ 1000	> 1000
	1,00%	1,00%	1,00%
Journée	3,80	7,90	10,05
1/2 journée	3,54	5,59	7,18
Journée sortie	11,28	15,38	17,43
Journée bonus	5,95	10,05	12,15
Forfait 5 jours	21,74	42,24	51,77
Forfait 3 jours	16,20	28,50	31,67
½ heure garderie	0,57	0,57	0,72
Journée camps	15,07	24,30	27,99

	QF ≤ 650	651 ≤ 1000	> 1000
	1,00%	1,00%	1,00%
Stage 2 jours	9,74	17,94	22,19
Stage 3 jours	13,53	25,84	32,24

- **PRECISE** qu'une majoration de 20% sera appliquée pour les familles résidant hors du territoire d'OBC et ceci à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,
- **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
 Pour extrait conforme,  
 Le président  
 Jean-Luc Bléher

